



UNION REGIONALE  
DES SYNDICATS  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
URSEN CGT

UNION LOCALE CGT  
RENNES SUD EST  
5, rue de la SAUVAIE  
35000 RENNES

FÉDÉRATION DE  
L'ÉDUCATION, DE  
LA RECHERCHE ET  
DE LA CULTURE

## **Déclaration des élu-e-s CGT ÉDUC 'ACTION BRETAGNE à la CAPA PLP du vendredi 31 janvier 2020 au rectorat de Rennes**

**Monsieur le Recteur, Madame la Directrice des Ressources Humaines,  
Mesdames, Messieurs,**

**Tout d'abord, la CGT ÉDUC'ACTION BRETAGNE voulait souhaiter in extremis  
une bonne et merveilleuse année à l'ensemble des collègues de la DPE, et  
plus particulièrement au personnel de la DPE 2, dont l'occasion nous est  
encore permise ici de saluer une dernière fois peut-être leur travail**

**En effet, le 6 août 2019, date où le gouvernement Macron fit passer, en  
catimini, sa loi dite « de transformation de la Fonction Publique », marque le  
divorce d'une longue collaboration entre enseignant-e-s PLP, pourtant  
légitimement élu-e-s lors des élections professionnelles en décembre 2018, et  
personnels des services académiques en nous excluant dorénavant des  
commissions paritaires pour la mobilité des collègues dès cette année et pour  
leur avancement de carrière l'an prochain.**

**Alors notre inquiétude est grande et nos interrogations sont multiples. En  
effet, nous craignons que le suivi individuel des collègues en termes de  
mutation et/ou d'avancement s'en trouve pénalisé par la surcharge de travail  
pour les personnels de la DPE induit par de telles décisions à moyens  
constants. Et même si, pour la mobilité des collègues, par exemple, on feint  
de nous rassurer que les Lignes Directrices de Gestion existent bel et bien  
pour la cadrer de façon universelle sur l'ensemble du territoire. Comment  
pouvons-nous imaginer qu'après tant d'années d'une collaboration étroite et  
riche de concertations éclairées, l'institution, seule désormais, serait plus  
avertie de prendre des décisions plus justes et équitables.**

**À l'heure des mobilisations contre le projet de la réforme des retraites auquel  
s'oppose fermement la CGT, permettez-nous de douter du bien-fondé des  
intentions de ce gouvernement en termes d'universalité !**

Concernant l'objet de notre présence ce jour, nous rappellerons que la CGT ÉDUC'ACTION s'est opposé à ce mode d'avancement vendu comme le nec plus ultra d' une reconnaissance salariale reposant principalement sur le mérite professionnel figé à jamais par des avis littéraux, plus subjectifs les uns les autres et parfois difficilement quantifiables, pour caser les collègues dans des grilles pourtant nationales .À combien d'items « Excellent », sommes-nous réellement exceptionnel-le-s ?Telle est la question que l'on veut que les collègues se posent pour y répondre eux-mêmes en se jetant dans la course effrénée de la concurrence qui ne récompensera que les premier-e-s de cordée. Quelle désillusion pour celles et ceux, ne déméritant pas pourtant d'avoir choisi le plus beau métier du monde, qui peine un peu plus chaque année à attirer les vocations, de devoir s'échiner à remplir au mieux leur mission pour un avis couperet « à consolider » jusqu'à la récompense ultime d'une retraite amplement méritée. À moins que, comble du PPCR oblige, il est fort à parier qu'un rendez-vous de fin de carrière soit ajouté d'ici là, comme pour mieux nous convaincre que le meilleur reste à venir. Oui mais jusqu'à quel âge ?

Aurons-nous encore la force de faire des (re)cours pour justifier que nos carrières méritaient mieux que « Satisfaisant » quand les décideurs, juges et parties, rendront seuls maintenant la sentence ? Aussi, l'on peut craindre que la plus-value apportée par les jurés soucieux d'équité que nous sommes, (que nous étions ?) ne garantira plus l'absence d'arbitraire et de subjectivité des décisions prises unilatéralement. Quel bel exemple pédagogique et quel message envoyons-nous au dialogue dit social, si dorénavant les partenaires danseront le tango seul-e-s ?

Alors pour cette dernière salve culinaire, nous participons au banquet académique une fois encore pour rendre compte aux deux convives invité-e-s à quelle sauce ils auront été mangé-e-s. Mais au vu du nombre de plats proposés au menu du jour, entre une entrée et un plat de résistance, gageons que cette CAPA ne nous laisse pas sur notre faim et que le dessert qui nous sera servi soit comme deux cerises items posées sur un gâteau exceptionnel partagé équitablement entre un homme et une femme, d'enseignement professionnel et d'enseignement général.Quelle belle fin !

Merci de votre attention.

Les élu-e-s CGT ÉDUC'ACTION BRETAGNE